



Compte Rendu de réunion avec la liste « Aïmons Castanet » Lundi 04 Février 2008

Etaient présents :

Pour la liste "Aïmons Castanet" : Gilles Magrini, Sandrine Cervera

Pour l'ARGB : Wolfgang Bacsa, David Trebosc, Thierry Bacon,

La réunion ne s'est pas tenue au local de campagne.

La rencontre s'est déroulée dans le cadre de nos rencontres avec les listes se présentant aux élections municipales de Castanet Tolosan.

La réunion a porté aussi sur le bilan de la mandature et sur les positions de l'ARGB qui ne sont pas reprises dans le compte-rendu ci-dessous ; il présente l'état de réflexion de la liste "Aïmons Castanet" sur les divers sujets (dont ceux que nous avons communiqués à la liste sous forme de questionnaire).

Les parties entre guillemets sont des citations des membres de la liste "Aïmons Castanet".

LAC = liste "Aïmons Castanet"

Boulevard urbain

La LAC considère que le boulevard urbain doit se faire dans le cadre du vœu de juillet 2005, c'est-à-dire de manière à ce que les points du vœu soient finalisés en même temps (les trois voies sont indissociables) : Boulevard multimodal réduisant au maximum les nuisances sur l'environnement sur les communes de Castanet-Tolosan et Péchabou - Réaménagement de l'avenue Salettes & Manset - Voie de déviation sur Pompertuzat ou Deyme reliant la RD113 au RD916.

« Le boulevard urbain pourrait être réalisé avec de l'enrobé sans bitume » pour réduire l'impact sonore et environnemental, la vitesse des voitures étant réduite grâce à des « aménagements comparables à ceux mis en place à Villefranche de Lauragais ».

Le boulevard urbain doit se faire, mais « il faut qu'il soit encaissé avec des butes arborées », pour favoriser l'intégration paysagère et minimiser les nuisances.

La LAC indique qu'il « faut partager les flux » de circulation entre les voies (113, Salettes-Manset, bld urbain, ...) , « mais comment fait-on ? Quels sont les décisions et le planning à mettre en œuvre ? » , autant de points qui font que l'on n'a pas une vision explicite sur un réel partage des flux et sur le fait que le boulevard urbain n'absorbera pas l'ensemble des flux de voiture traversant Castanet.

« En tout état de cause, le boulevard urbain de Rabaudy ne sera pas réalisé tant que la déviation sur Deyme ou Pompertuzat n'est pas actée. »

Concernant l'autoroute A61, le recul du péage « doit être réalisé à Villefranche de Lauragais ». Si ce point n'a pas été acté jusque là, c'est par manque de volonté politique.

Il n'y a pas eu de position sur un accès à la Masquère qui permettrait une répartition des flux de circulation : « Si on fait l'accès à la Masquère, que se passera-t'il ? »

La solution au problème de circulation doit se régler au niveau du Sicoval ; elle sera multimodale (boulevard urbain, SNCF, tramway,...).

L'accès à la Masquère « s'il était retenu » doit comprendre une réflexion sur les conditions d'accès à cet accès.

Sécurisation des voies des quartiers résidentiels

La LAC est d'accord pour sécuriser les voies résidentielles et pour « mettre en place des ralentisseurs efficaces en concertation avec les riverains, notamment bd des Campanhols et rue des Hirondelles ».

Pistes Cyclables

« Un parcours cyclable sera établi sur la commune par l'association de cyclo-tourisme « Cyclo-club de Castanet » et celui-ci sera présenté et voté au conseil municipal. » et on peut espérer que les riverains seront impliqués dans la mise en place de celui-ci..

Circulation - TCSP / Tramway

« Le bus en site propre » n'est pas une solution envisagée par la LAC et elle est une « fervente militante du tramway » qui à sa place à Castanet (liaison Deyme ⇔ Toulouse) et « représente la véritable option d'avenir la plus sensée qui puisse être retenue pour répondre aux besoins de transports exprimés par les usagers ». Gilles MAGRINI rappelle l'étude TRAMSUDEST, « réalisée pour en mesurer toute la pertinence sur le secteur. Cette étude a été réalisée par le département de géographie et d'aménagement de l'Université du Mirail ».

Cette étude table, à l'horizon de 2020, sur un bassin de population comparable ou supérieur à celui de Blagnac.

La Lac est également favorable à un "Grenelle des transports" qui permettrait d'examiner la globalité des transports et pour afficher clairement sa position au PDU géré par le Sicoval.

Il est à noter également que la LCA indique qu'il faut « prévoir une voie de bus ou de tramway (préférence pour le Tramway). L'idée est de réaliser une boucle avec Labège une fois que le tramway sur la 113 sera acté » dans le boulevard urbain.

Bassin d'orage

« Le Bassin d'orage sera réalisé en priorité, les Castanéens l'attendent depuis trop longtemps ».

La nécessité du bassin d'orage est évidente, « avec pour objectif :

- 1- De gérer l'hydraulique
- 2- D'être un élément dans les équipements de loisirs de la zone verte. »

L'emplacement du bassin d'orage est encore à fixer, mais la LAC n'est « pas persuadée qu'il faille un plan d'eau permanent dans l'immédiat ».

Zone verte Rabaudy

La zone verte de Rabaudy va bénéficier d'un traitement à part entière, l'objectif étant de « créer un pôle de vie » en prévoyant « 2 types d'équipements public :

- 1- Kiosque à journaux, esplanade, buvette, espaces de jeux libres....
- 2- City sport : cage handball / foot / Basket (pas de skate board). »

Est prévue aussi « une école municipale des sports » qui s'adressera à tous les âges.

Urbanisme

En réponse à une mixité sociale nécessaire dans tous les quartiers, la LAC envisage un projet en mixité sociale à la place de l'entrepôt Groupama se situant sur la rue du Dr Delherm, mais « désire que les communes autour de Castanet participent également à l'effort sur les logements sociaux ».

Concernant les résidences fermées, « le PLU contiendra des contraintes afin qu'il n'y en ait pas. »

En ce qui concerne le projet Monnet Decroix sur Rabaudy, déjà engagé, il serait possible de bloquer le projet tant que les problèmes de circulation ne sont pas résolus.

PLU

« Le PLU doit être gelé tant que les problèmes de circulation ne sont pas résolus.

Ce PLU accroît l'urbanisation et la densification sur la commune. Si ce PLU est approuvé en l'état, le cadre de vie que Castanet a toujours offert à ses habitants en souffrira ».

La LAC indique qu'il «ne faut pas approuver le PLU». Deux options sont possibles. S'il était voté par le Conseil Municipal il est possible de l'abroger (disparition du PLU et retour au POS. Cela permettra de ré-approuver un nouveau PLU rapidement en remettant en cause :

- « Les coteaux seraient fermés à l'urbanisation car l'étalement urbain coûte cher en infrastructure».
- « Les zones vertes seraient maximisées ».
- « Les emplacements réservés seraient ré-étudiés » car il y a en a trop et on ne sait pas toujours « pourquoi elles ont été réservées.».
- « les transports seront intégrés ».
- Il y aura une priorité aux transports, avec un adjoint qui serait dédié à cet objectif.

Publicité

La Lac a la « volonté clairement affichée de faire respecter la loi ». tout en précisant que « cette remise au propre prendrait du temps » et qu'il faudrait « revoir le plan des enseignes dans toute la commune ».

Concernant le cas concret de l'affichage "4x3 d'Intermarché", « il n'est pas mentionné sur le permis, il doit être enlevé purement et simplement".

Environnement

« Toutes les constructions de bâtiment public ou logements gérés par la Semivalhe seront aux normes

HQE » (bâtiment passif au niveau environnemental), « l'investissement est supérieur de 10 à 15%, mais les frais de fonctionnements seraient moins élevés » ce qui est bénéfique sur le long terme. Toujours concernant le développement durable, il y aura la « création d'un bureau environnement » qui aidera les Castanéens dans leur projet de construction « pour prendre en compte le côté bioclimatique », ce sera « un service proche des gens ».

Vœu du conseil municipal

La LAC « fera tout pour que les 5 vœux du conseil municipal soient réalisés », que ce soit le « boulevard urbain, le recul du péage, le réaménagement de Salettes-Manset,..».

Questions diverses hors questionnaire

Concertation des associations :

La LAC précise qu'avant toute chose il sera procédé à un audit des finances de la municipalité, il y aura des réunions avec les associations pour décider ensemble des priorités du programme et discuter de ce qui doit être fait. « Construire la ville ensemble » ; il y a une volonté affichée d'avoir de la concertation avec la population ».

Equipements publics :

- Médiathèque : « une maison de toutes les cultures est prévue, elle travaillera de concert avec la Médiathèque Départementale qui doit être réalisée sur Labège Innopole »
- « Pas favorable au boulodrome » à Plaine Haute en raison de son excentrement ; « le projet sera arrêté ». Il y aura plutôt la rénovation de l'actuel boulodrome
- Volonté de relancer la maison médicalisée sur l'emplacement initialement prévu.
- Volonté de « reconstruire des serres municipales pour être en autarcie au niveau de la production des fleurs ». Le but est de faire des économies là où c'est possible.
- Sont prévues une nouvelle école de musique.
- Une salle de spectacle accouplée d'une maison des associations prendrait place sur le lieu de l'actuelle salle de la Ritournelle

Programme : 3 grands axes

- Services publics
- Transports
- Environnement